



ECHOS *de la* MONUSCO

Volume VIII - N°61 • Septembre 2016



Journée internationale de la paix
**La Paix, fondement d'un
développement durable**



l'engagement de la MONUSCO aux côtés de la RDC pour la paix

✉ Par Charles A. Bambara*

En RDC, la Journée internationale de la paix a certes été célébrée, mais on ne peut oublier le contexte politique actuel, fait d'incertitudes à moyen et long terme.

Le dialogue national souhaité par plusieurs composantes de la société congolaise et par la communauté internationale a eu lieu mais n'a pas permis d'apaiser les tensions liées au processus politique. Le non-respect du délai constitutionnel, pour l'organisation des différentes échéances électorales et notamment la présidentielle, a sérieusement perturbé la quiétude de la capitale et d'autres villes du pays, au cours du mois de septembre ou l'on célébrait pourtant la Journée internationale de la paix.

La célébration le 21 septembre prenait donc toute son importance en RDC, alors que les journées des 19 et 20 septembre avaient été particulièrement violentes, tant de la part des manifestants que des forces de sécurité congolaises. Les dizaines de morts, les destructions importantes des biens publics et privés témoignent de la violence même de ces deux jours.

"*Sans paix il n'y a pas de développement*". Irina Bokova, la Directrice générale de l'UNESCO, dans son message à l'occasion de cette journée disait : "*il ne peut y avoir de développement durable sans paix, ni de paix sans développement durable*". Pour montrer cette corrélation Paix-Développement, la journée 2016 de la paix a eu comme thème : "*Les objectifs de développement durable, composantes de la paix*".

Les 17 objectifs du développement durable, adoptés par les 193 états membres des Nations Unies, en septembre 2015, font partie intégrante à notre époque de l'édification de la paix, car le développement et la paix sont interdépendants et synergiques.

C'est pourquoi en RDC, la MONUSCO a appelé toutes les sensibilités politiques à adhérer au dialogue national, gage pour éviter les troubles politiques, et, c'est aussi pourquoi le Représentant spécial s'est investi pleinement, à travers les bons offices pour rapprocher les vues des uns et des autres, afin de créer un consensus autour de ce processus électoral en RDC.

Les efforts de la MONUSCO continueront sans relâche afin que les ambitions de ce pays d'être un pays émergent puissent se réaliser avec le concours des Nations Unies, un partenaire privilégié du gouvernement. La reprise de la coopération militaire, depuis quelques mois, nous permet de croire que la paix même si elle reste un objectif difficile à atteindre, n'est guère une chimère. ■

*Directeur de l'Information Publique de la MONUSCO

Point de vue

- 3 La Paix, c'est gratuit !

Vie de la Mission

- 4 Tolérance zéro pour les abus sexuels : Des points focaux "Conduite et discipline" déployés dans les universités d'Uvira
- 5 Atul Khare : « Nous voulons qu'il y ait des élections paisibles et crédibles » en RDC

Actualité

- 6 L'ONU appelle la classe politique congolaise à s'abstenir d'actes de violence

Protection

- 7 La prise du camp Garlic : Un modèle de coopération MONUSCO-FARDC
- 8 Nord Kivu : La route Kiwandja - Kanyaboyonga désormais sécurisée, les voyageurs respirent
- 9 Sud Kivu : Sécurisation du processus électoral : La MONUSCO forme 131 policiers congolais à Baraka

Stabilisation

- 10 Un nouveau centre de santé pour la PNC à Rutshuru, construit par la MONUSCO
- 11 Sud Kivu : La MONUSCO fait don d'un nouveau bâtiment au parquet militaire de Baraka

Droits de l'Homme

- 12 Ituri : 25 défenseurs des droits de l'Homme voient leurs capacités renforcées

Droits à l'Information

- 12 Nord Kivu : Huit radios communautaires dotées d'émetteurs puissants, par la MONUSCO

Genre

- 13 La Police MONUSCO sensibilise le personnel féminin de la PNC sur la protection des civils

Directeur de l'Information Publique
Charles Antoine Bambara

Chef de l'Unité des Publications
Aissatou Laba Toure

Rédacteur-en-Chef
Tom Tshibangu

Infographiste
Jésus Nzambi Sublime

Contributeurs

Aissatou Laba Touré, Yulu Kabamba,
Tom Tshibangu, Jeef Ngoy, Marcelline Comlan, Theophane Kinda, Jean-Tobie Okala, Alain Likota, Honoré Misenga Kalala, Anne Herrmann

La Paix, c'est gratuit !

Si effectivement on y réfléchit bien, il n'y a rien de plus gratuit que la paix. On ne peut pas l'acheter, alors que l'on paie cher pour faire la guerre. Quand on est en paix avec son voisinage, son entourage ou même sa famille, pas besoin d'en faire des cents et des milles pour être serein et au calme. La paix ne nécessite rien d'autre qu'un petit effort de communication mais effort mutuel s'entend. Elle ne coûte que l'effort ou les efforts que l'on veut bien consentir pour s'écouter, s'entendre et se comprendre. Le mois de septembre nous donne l'occasion, avec la célébration de la Journée de la Paix, le 21 septembre, de poser encore la réflexion autour de la Culture de la Paix.

✉ Par Aïssatou Laba Touré/MONUSCO



On s'accordera pour dire que la paix n'est pas qu'un simple mot ; c'est un ensemble de bons comportements que l'on cultive. Toute recherche de paix et de stabilité a une dimension culturelle. C'est la raison qui nous amène à penser que, pour ce qui concerne par exemple des pays comme la RDC, une révolution culturelle et comportementale seront certainement nécessaires pour arriver à un degré de stabilité comparable à celui des pays africains, qui sont aujourd'hui montrés en exemple, en matière de paix et d'évolution vers le développement. Cependant, une révolution culturelle peut être longue à venir si les populations elles-mêmes ne comprennent pas que ce qui les freine et

les mène vers la violence, pour gérer les conflits et régler les problèmes, est d'abord en elles.

Les mentalités et des pratiques autres que celles quotidiennement observées seront inéluctablement à adopter. Les Nations Unies, les autorités locales, les élus et les représentants des ONG, sont chargés de faire comprendre et accepter le fait que : les valeurs culturelles sont certes à sauvegarder, mais s'il y en a, parmi elles, qui sont des vecteurs de violence, elles sont à bannir. La tradition n'a pas toujours raison car, ce n'est pas parce qu'on fait quelque chose depuis la nuit des temps que c'est à conserver et enfin que la conscience sociale consiste à se faire violence pour adhérer à une cause commune pour le

bien-être de tous. Tout ceci peut être porté à l'attention des populations dans des actions de prévention.

La prévention des conflits englobe tout moyen d'intercession ayant pour objectif de faire en sorte que les tensions et disputes ne soient pas suivies par des violences ou par le recours à la force armée. Elle peut aussi, avant l'entame de tout heurt, prendre la forme du renforcement des capacités des partis concernés par d'éventuelles violences, pour résoudre leurs différends de façon pacifique. Elle est enfin comprise comme étant toute action visant à réduire progressivement les tensions sous-jacentes. C'est sur cette partie que les actions doivent le plus être portées car la prévention peut permettre d'éviter des tragédies.

L'instauration des dialogues réguliers et informels, avec tous, pour une mise en commun des informations et l'anticipation de "ces points de basculement" vers la violence est un autre moyen. Ce qui nous mène tout droit au mot à la mode: "Dialogue", qui réjouit certains et en hérisse d'autres. Il demeure pourtant nécessaire pour, notamment, renforcer des partenariats avec tous les acteurs impliqués dans la prévention des conflits, élaborer des stratégies communes, pour une mise en commun des informations.

Dans sa résolution 65/283, du 22 juin 2011, l'Assemblée générale a renforcé la capacité préventive des Nations Unies. Elle visait aussi à accentuer "le rôle de l'Organisation dans le règlement pacifique des différends ainsi que dans la prévention et le règlement des conflits", faisant des Nations Unies "l'outil normatif de la médiation et le cadre général d'une collaboration fructueuse avec les Etats membres, les organisations et les autres acteurs intéressés". C'est ce que le chef de la MONUSCO ainsi que les Envoyés spéciaux et Représentants spéciaux de la sous-région ont entrepris de mettre en pratique, dans cette période tendue et difficile pour la RDC. ■

Tolérance zéro pour les abus sexuels :

Des points focaux "Conduite et discipline" déployés dans les universités d'Uvira

Uvira, le 23 septembre 2016 - Ils sont une quarantaine d'étudiants, dont en majorité des jeunes filles, qui feront désormais le relais entre l'Unité de Conduite et Discipline de la MONUSCO et la jeunesse estudiantine d'Uvira. Le point focal de cette unité a conféré le jeudi 22 septembre 2016 avec cette jeunesse estudiantine au quartier général de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en RDC, MONUSCO Uvira.

Par Fiston Ngoma/MONUSCO

NON

**A L'EXPLOITATION ET AUX ABUS SEXUELS
COMMIS PAR LE PERSONNEL DE LA MONUSCO**

- ▶ Pas de relations sexuelles avec des mineur(e)s et des prostitué(e)s
- ▶ Pas de relations sexuelles en échange d'argent, de cadeaux, de biens, d'emploi et de services

Equipe de Conduite et Discipline (CDT)
Email: monusco-cdu@un.org - Hotline: 081 890 7744

politique de "Tolérance zéro" de la MONUSCO sera une bonne collaboration entre les populations civiles et la mission onusienne. Depuis 2012, le Département de Maintien de la Paix met en place ce mécanisme qui vise à ramener dans l'ordre les agents et fonctionnaires travaillant sous le drapeau bleu dans les missions de maintien de la paix à travers le monde.

Un jeune intellectuel du quartier Songo d'Uvira, Patient Alesire, fait remarquer ceci : "Ce qui m'a touché, c'est cette volonté là des Nations Unies de pouvoir réparer et remettre de l'ordre et la discipline autour de ses troupes déployées dans des Missions de maintien de la paix. Des abus, il y en a ici chez nous. Mais réunir les preuves, c'est un sérieux problème ! Les communautés vivent dans la précarité. Et une jeune fille est facilement tentée de céder aux sollicitations. Beaucoup se taisent pour gagner de l'argent et préserver ainsi la personnalité du résumé auteur. Difficile donc de dénoncer officiellement des cas concrets, auprès de la MONUSCO". Les échanges de ce genre ont été édifiants entre les étudiants et le point focal de la MONUSCO. Celui-ci a révélé des mécanismes de dénonciation devant être désormais opérationnels dans les universités.

Il y a quelques mois, l'unité de Conduite et Discipline de la MONUSCO Goma et Bukavu ont innové en créant des comités communautaires de relais, dont celui d'Uvira, où plusieurs plaintes sont déposées. Au cours de la conférence avec les étudiants d'Uvira, ces derniers ont coopté un point focal par institutions, pour canaliser ces plaintes auprès du point focal de la MONUSCO, mais surtout, sensibiliser la jeunesse au sein de leur institution sur cette politique de la MONUSCO. Madame Lucie SHONDINGA, modératrice de la rencontre a salué cette initiative avant de préciser que les abus et l'exploitation sexuelle ne sont pas les seuls cas sanctionnés. La politique de la "Tolérance zéro" de la MONUSCO, selon elle, concerne aussi d'autres cas de méfait, dont le commerce illicite de minerais ou d'armes. ■

Tout acte négatif ou déplacé, tout abus sexuel commis par un agent ou fonctionnaire des Nations Unies ne doit pas rester impuni. Il doit amener les uns et les autres à pouvoir

dénoncer auprès de l'Unité de Conduite et Discipline de la MONUSCO". Le point focal de l'unité de Conduite et Discipline de la MONUSCO à Uvira, Joseph GRAH, a fait savoir à son auditoire que la valeur ajoutée de cette

Atul Khare : « Nous voulons qu'il y ait des élections paisibles et crédibles » en RDC

Durant sa visite en République démocratique du Congo, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies à l'Appui aux Missions, M. Atul Khare a rencontré, le 10 septembre à Kinshasa, le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), M. Corneille Nangaa, avec qui il a échangé autour du soutien logistique des Nations Unies au processus électoral dans le pays.

✂ Par Tom Tshibangu/MONUSCO



À gauche de la table, le SGA Atul Khare (milieu) et à droite le Président de la CENI, Corneille Nangaa, lors de leur rencontre le 10 septembre à Kinshasa

Lors de cette rencontre qui a lieu au siège de la CENI, M. Khare était accompagné de : M. Mamadou Diallo, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies en République Démocratique du Congo ; Mme Anne Marie Van Den Berg, Directrice Division Appui logistique, M. Guy Siri, Directeur de l'Appui à la MONUSCO ; Mme Dana Topala, des Affaires politiques de la MONUSCO. Le Secrétaire général de l'ONU à l'Appui aux Missions s'est enquis de l'évolution du processus électoral, en général, et de l'enregistrement des électeurs, en particulier, en RDC pour ainsi envisager un soutien efficace et efficient de l'ONU. Le Président de la CENI a briefé M. Khare sur les opérations d'enregistrement et d'identification des électeurs en cours dans le Nord-Ubangi, avant d'indiquer qu'il entendait publier le calendrier électoral une fois que les acteurs au Dialogue politique national auront trouvé un accord. A l'issue de la réunion, M. Nangaa a déclaré à la presse que : « La CENI va publier le [calendrier

électoral] dès que l'option est levée au niveau du Dialogue. Une fois ce calendrier publié, le Secrétaire général adjoint [M. KHARE] nous a plus ou moins rassurés disant qu'une fois l'option choisie, ils seront disposés pour appuyer, pour aller de l'avant, le tout dans le but d'organiser des élections crédibles mais surtout inclusives ».

M. Atul Khare a, pour sa part, affirmé : « Nous sommes en accord avec le Président de la CENI, nous voulons qu'il y ait des élections paisibles et crédibles qui vont contribuer à la paix et à la sécurité dans votre beau et grand pays, nous attendons la publication du calendrier par la CENI. Pour le moment, le Conseil de Sécurité nous avait demandé d'appuyer l'enregistrement des électeurs. Celui-ci se poursuit plus au moins bien à Gbadolite et nous allons continuer à soutenir ce processus d'enregistrement des électeurs ».

La veille, le 11 septembre, alors qu'il était en visite à Goma, M. Khare a préconisé la poursuite de coopération entre les Forces Armées de la RDC (FARDC) et la MONUSCO. C'était au cours d'une réunion

technique avec le vice-gouverneur du Nord Kivu, accompagné du commandant de la 34^{ème} Région militaire, de la police et du directeur provincial de la Direction générale de Migrations (DGM). Le Secrétaire général adjoint de l'ONU à l'Appui aux Missions a noté une amélioration de la situation sécuritaire, au Nord-Kivu par rapport aux mois précédents : « Je crois que ça s'est bien amélioré depuis sept à huit mois. Mais, il faut toujours continuer de travailler ensemble. Parce que dans toutes les zones transfrontalières comme ici au Nord-Kivu, il faut que la communauté internationale, y compris la MONUSCO, le gouvernement, les FARDC, le commandant de la région qui est ici avec nous travaillent ensemble pour assurer la sécurité ».

La visite de M. Khare à Goma est intervenue quatre mois après que les notables du Nord-Kivu ont attribué la persistance de l'insécurité, dans la province notamment à la présence massive de réfugiés et au mode de scrutin pour accéder aux instances de prise de décision. ■



Photo Tiers

Une scène de chaos à Kinshasa, lors de la manifestation de l'opposition du 19 septembre, qui a dégénéré en émeute

L'ONU appelle la classe politique congolaise à s'abstenir d'actes de violence

Des affrontements meurtriers ont eu lieu à Kinshasa et dans certaines provinces de la RDC, le 19 et le 20 septembre derniers, à la suite des manifestations de la plateforme de l'opposition, le Rassemblement dont le leader est l'opposant historique Etienne Tshisekedi wa Mulumba de l'UDPS. Les manifestations avaient pour but d'exiger la convocation par la CENI du corps électoral, prévu le 19 septembre, en vue de la tenue des élections présidentielle et législatives, dans trois mois. 14 civils et quatre policiers auraient été tués dans ces violences ayant opposé les manifestants à des policiers anti-émeutes à Kinshasa, a affirmé le Ministre de l'intérieur congolais, Evariste Boshab. L'opposition, elle a évoqué pour sa part 50 morts. Plusieurs scènes de pillages et d'actes d'incendies criminels, visant des sièges des partis politiques et autres bâtiments ont été déplorées.

Par Yulu Kabamba/MONUSCO

Face à cette situation jugée extrêmement dangereuse, la Communauté internationale n'est pas restée les bras croisés.

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, s'est dit profondément préoccupé par les affrontements violents qui ont opposé les manifestants et les forces de l'ordre, à Kinshasa et dans plusieurs autres localités en RDC. Il a condamné la violence et exhorté tous les dirigeants politiques concernés et leurs partisans à s'abstenir de tout autre acte susceptible d'aggraver la situation. Il a appelé également "les autorités congolaises à s'assurer que les forces de sécurité nationales exercent la plus grande retenue face aux manifestations". Le Secrétaire général de l'ONU invite également tous les dirigeants politiques à résoudre leurs différends pacifiquement et par le dialogue, conformément à la résolution 2277 (2016) du Conseil de Sécurité.

Dans le même ordre d'idées, l'Union Européenne a appelé toutes les parties à la retenue, en rappelant la responsabilité individuelle de tous les acteurs, y compris celle

des responsables des institutions chargées de la Justice et de la Sécurité, qui doivent agir dans le strict respect de l'Etat de droit et des droits de l'Homme. L'UE estime que les violences qui ont éclaté dans la ville de Kinshasa "font suite à la non-convocation des élections présidentielles dans les délais constitutionnels".

Les Etats-Unis ont également condamné les violences qui ont éclaté à Kinshasa et ont appelé toutes les parties à faire preuve de retenue et à éviter les provocations, précisant que le gouvernement congolais a "la responsabilité première de protéger les droits de l'Homme, y compris le droit de réunion pacifique et la liberté d'expression". Pour les Etats-Unis, les événements qui se sont produits démontrent "la nécessité d'un processus de dialogue véritablement inclusif, visant à parvenir à un consensus sur la tenue d'élections présidentielles" et "garantissant la première passation démocratique du pouvoir" en RDC.

Le chef de la diplomatie française Jean-Marc Ayrault a, au cours d'une conférence de presse à New York, en marge de l'Assemblée

générale de l'ONU, appelé au respect de l'ordre constitutionnel, en soulignant que ce qui compte c'est la date des élections, "si elles sont reportées sans cesse, cela veut dire que le Président Kabila a l'intention de rester au pouvoir".

Human Rights Watch pour sa part a appelé les autorités congolaises à respecter les libertés fondamentales, notamment les libertés d'expression et de réunion et à autoriser le déroulement de manifestations pacifiques et de meetings politiques. Human Rights Watch estime en outre que les décisions que le Président Kabila et son gouvernement vont prendre dans les prochaines semaines peuvent faire toute la différence pour l'avenir de la RDC.

Ces manifestations de colère rappellent l'extrême urgence de parvenir à la conclusion d'un dialogue politique inclusif, substantiel et dont les résultats sont respectueux des principes constitutionnels, ainsi que de la résolution 2277 du Conseil de Sécurité de l'ONU le stipule, a fait savoir l'UE dans un communiqué. ■

La prise du camp Garlic

Un modèle de coopération MONUSCO-FARDC

Neuf mois après la signature de l'Accord technique scellant la reprise de la collaboration entre l'armée congolaise (FARDC) et la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUSCO), les premiers succès sont engrangés contre les présumés rebelles de l'Alliance des Forces Démocratiques (ADF), même si leur capacité de nuisance reste encore bien réelle.

Par Fathya Waberi/MONUSCO

Le Camp Garlic - Kambi ya Miba pour la population, c'est-à-dire camp d'épines - est situé à une trentaine de kms au Nord-Est de Beni, au cœur du "Triangle de la mort". Le groupe rebelle originaire de l'Ouganda y avait établi une base, cachée dans la forêt, où la rudesse du terrain le dispute à la sophistication des tranchées creusées dans le sol, pour échapper aux drones et aux bombardements de la MONUSCO. De là, ils menaient leurs expéditions punitives contre les villages voisins.

Un tournant décisif contre l'ADF

Le camp Garlic est donc tombé aux mains de l'armée congolaise, le 13 août dernier, avec l'appui tactique, feu et logistique de la Force d'Intervention Rapide (FIB) de la MONUSCO.

La prise de cette position stratégique revêt un symbole majeur pour l'armée congolaise, affirme son porte-parole pour l'opération SUKOLA I, le lieutenant Mak

Hazukay Mongba : "Il s'agissait de prendre leur QG dans la région. Cela montre l'habileté de notre armée, notre capacité à nous imposer dans le Triangle et à nuire aux mouvements des ADF dans leur terrain".

De son côté, la MONUSCO n'a ménagé aucun effort pour soutenir à tous les niveaux cette opération, baptisée USALAMA, qui a cours depuis mai 2016. La FIB s'était alors jointe aux FARDC pour récupérer plusieurs objectifs et camps des présumés ADF au sud du Triangle.

Au début du mois d'août, c'était le cœur du Triangle qui était visé. Mission accomplie. Du 06 au 13 août, deux bataillons FARDC et des troupes de deux autres de la FIB sont parvenus à occuper le camp Garlic, "après une bataille soutenue où la MONUSCO a déployé ses troupes au sol pour appuyer les soldats congolais, et fait un usage décisif de son artillerie lourde et de ses mortiers", informe le Commandant de la FIB, le général George Phiri.

Bilan : une cinquantaine de présumés ADF tués dans l'opération, selon les FARDC. Beaucoup d'autres restent cependant en forêt, jusque dans les alentours de Beni où - le soir même de l'occupation du Camp Garlic - ils massacraient le même nombre de personnes à Rwangoma.

Mais le combat continue

Nous ne pouvons pas crier victoire. La guerre contre l'ennemi ne sera pas gagnée tant que les habitants de Beni vaqueront à leurs occupations la peur au ventre, et que des victimes innocentes continueront de mourir sous les exactions de l'ADF conclut le lieutenant Hazukay.

Le Commandant a.i. de la Force de la MONUSCO, le général Rakib Ahmed, se dit pour sa part "très optimiste quant aux prochaines étapes pour éradiquer ce groupe armé de la région, puisque la coopération (avec les FARDC) n'a jamais été aussi bonne et que nous en récoltons les premiers fruits". ■



Les rebelles de l'ADF ont longtemps opéré à partir de cette base aujourd'hui tombée aux mains de FARDC avec l'appui de la MONUSCO



Un convoi de voyageurs sous la protection conjointe des FARDC et de la MONUSCO

Nord-Kivu

La route Kiwandja - Kanyabayonga désormais sécurisée, les voyageurs respirent

La MONUSCO soutient les Forces Armées de la République démocratique du Congo (FARDC) dans la protection des convois de voyageurs sur la route nationale numéro 2, entre Goma et Butembo, précisément sur le tronçon Kiwanja – Kanyabayonga, en plein parc national des Virunga. Ces convois sont organisés par l'autorité provinciale pour faire face à l'insécurité causée par les coupeurs de route. Elle est soutenue par la MONUSCO, dans le cadre de son mandat de protection des civils, consacré par la Résolution 2277 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Par Lydie Betyna/MONUSCO

A Goma, dans le Nord-Kivu, des minibus quittent chaque matin le parking de la capitale provinciale pour atteindre Kiwanja. De là, ils sont escortés par l'armée, avec le soutien de la MONUSCO, jusqu'à Kanyabayonga. A l'heure du départ, les militaires FARDC embarquent dans le véhicule en tête de convois, tandis qu'un véhicule de la MONUSCO ferme le convoi.

Suite à une recrudescence de l'insécurité sur le tronçon Goma – Butembo, où le phénomène coupeurs de route avait pris une ampleur inquiétante, la population était sans cesse victime de kidnapping et ses marchandises, de pillées.

Les voyageurs qui prenaient la nationale N°02, parcouraient cette route la peur au ventre. Personne ne pouvait se hasarder à emporter ne fut-ce qu'un téléphone

portable, de crainte de se le faire extorquer.

Depuis la mise en place de ces convois, les voyageurs utilisent volontiers leurs smartphones pour se prendre en photo ou encore se connecter aux réseaux sociaux.

Jonathan Lukungu, chauffeur de bus, estime que l'organisation de ces convois est un soulagement pour les conducteurs.

“Beaucoup de chauffeurs avaient abandonné ce travail à cause de la diminution de la fréquence des voyageurs causée par l'insécurité”, explique-t-il.

Initiée par le gouvernement provincial en janvier 2016, l'escorte des FARDC bénéficie de l'appui des contingents de la MONUSCO et des Eco-gardes de l'Institut congolais de Conservation de la Nature. Les voyageurs se disent reconnaissants pour cette initiative.

En effet, grâce à cette présence

militaire rassurante, les véhicules traversent aisément les escarpements de Kabasa et prolongent vers Busendu, jadis triangle de la mort et repère des coupeurs de route. Ils ont désormais accès à cette zone, sans être inquiétés. Non seulement ce programme leur assure une sécurité, mais il permet aussi de réduire les accidents.

Des voyageurs se permettent même d'attendre les véhicules le long de la route. Ce qui, auparavant, était trop risqué.

Les usagers du tronçon Kiwanja - Kanyabayonga estiment que l'organisation de ce convoi est salutaire et doit être pérennisée jusqu'à ce que la sécurité soit totalement rétablie dans cette zone.

Ils plaident pour une hausse de l'effectif des FARDC affectés à cette opération et une relève régulière des militaires, afin d'éviter qu'ils n'entrent dans la routine. ■

Sud-Kivu

Sécurisation du processus électoral : La MONUSCO forme 131 policiers congolais à Baraka

Du 8 au 20 août 2016, la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en RDC (MONUSCO), a formé 131 policiers congolais du District urbain de Police du Territoire de Fizi, à Baraka, en matière de sécurisation du processus électoral. Initiée et dispensée par la Police civile des Nations Unies (UnPol) de la MONUSCO-Uvira avec l'appui de la Police Nationale Congolaise (PNC), il s'agissait de la première phase de cette formation qui va se dérouler en deux étapes de 2 semaines chacune.

✉ Par Jean-Tobie Okala/MONUSCO

Comme à Uvira et la Plaine de la Ruzizi, les modules enseignés aux apprenants comprenaient des cours en Renseignements Généraux (RG), Maintien et Rétablissement de l'Ordre Public (MROP), Gestes et Techniques Professionnelles d'Intervention (GTPI) ou encore Garde Statique (GS). L'objectif poursuivi par cette formation est d'outiller ces agents de la Police Nationale Congolaise en matière de prévention des violences électorales ; ou tout au moins, atténuation des dégâts et du nombre de victimes éventuels, en cas de troubles. Plus spécifiquement et comme le souligne la Cheffe de la Police civile de la MONUSCO-Uvira, Clémence

Doamba, "il s'agit de doter ces policiers de moyens d'appropriation du cadre juridique de leurs actions, en matière de sécurisation des élections, en leur apprenant les méthodes et techniques professionnelles, pour une bonne sécurisation des élections". Plus globalement, cette formation entre dans le cadre du transfert de compétences pour une plus grande visibilité de la Réforme du Secteur de la Sécurité en RDC, conformément à la Résolution 2277 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, qui fait du renforcement des capacités opérationnelles de la PNC un des piliers du mandat de la MONUSCO.

Le porte-parole des apprenants a remercié la MONUSCO pour ce

renforcement des capacités ; il a émis le vœu de voir "d'autres formations de ce type se dérouler dans le District de la PNC de Fizi, pour espérer avoir une Police républicaine qui réponde aux normes internationales". De son côté, le Commandant de District urbain de la PNC du Territoire de Fizi à Baraka a rappelé que 98% de ses hommes n'avaient jamais suivi de formation. L'occasion pour lui de remercier à son tour la MONUSCO d'avoir pris l'initiative de recycler ses agents, qu'il a enfin exhortés à s'approprier les connaissances ainsi acquises, afin de pouvoir défendre l'étendard du corps auquel ils appartiennent ; car a-t-il conclu, "il n'y a rien de pire que d'exercer un métier dont on ignore le fonctionnement". ■



La formation a comporté des exercices comme cette simulation d'une intervention de la police /Photo UNPOL MONUSCO

Un nouveau centre de santé pour la PNC à Rutshuru, construit par la MONUSCO

Le commissaire provincial de la Police Nationale Congolaise (PNC) au Nord Kivu, le général Awachango Vital, et le représentant du Chef de Bureau de la MONUSCO-Goma, Joseph Balironda, ont salué la construction d'un nouveau centre de santé de la PNC à Rutshuru, une localité reculée du Nord Kivu, en République démocratique du Congo (RDC), comme étant une étape importante pour la Mission onusienne et pour sa relation déjà étroite avec le peuple et le gouvernement de la RDC.



Photo: MONUSCO

Remise officielle des clés du bâtiment consacrée par la signature, par les deux parties, des documents de remise et de réception.

Par Joseph Tabung Banah/MONUSCO

L'inauguration, le 28 septembre 2016, du nouveau centre de santé de la PNC entre dans le cadre du programme de Projets à impact rapide (QIP) de la MONUSCO, qui vise à fournir une assistance aux institutions nationales et à aider le gouvernement de la RDC à construire et à réhabiliter les infrastructures publiques et communautaires, détruites par des décennies de conflits armés, qui ravagent encore certaines régions de l'est du pays.

"Comme vous le savez tous, la Police Nationale Congolaise est une institution publique, appartenant au Gouvernement congolais, qui vise à sécuriser la population et leurs biens, à maintenir l'ordre public, et

à rétablir l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire de la RDC," a rappelé Joseph Balironda.

A travers la Section VIH / SIDA, a-t-il dit, le leadership de la MONUSCO cherche à améliorer le bien-être social et la santé, non seulement des agents de police et de leurs familles respectives, mais aussi la santé de la population, puisque ce centre de santé sera ouvert à l'ensemble des habitants. Ceci, a-t-il poursuivi, aidera également à résoudre les problèmes du VIH et du SIDA au sein de la communauté.

"Les objectifs de ce projet étaient de construire un centre de santé à l'équiper avec du mobilier, du matériel médical et d'un laboratoire de base, permettant de

fournir des services d'accouchement et de soins obstétricaux", a poursuivi monsieur Balironda. "Ce projet permettra de répondre aux besoins de santé de 1.186 agents de police et des personnes à leur charge dont le nombre est estimé à environ 6905 dans le territoire de Rutshuru".

Pour conclure, Joseph Balironda a demandé à la PNC de bien gérer le centre de santé afin qu'il puisse être utilisé aux fins prévues, à savoir fournir des soins de santé aux éléments de la PNC, aux personnes à leur charge ainsi qu'à la population locale.

S'adressant à l'administrateur du territoire de Rutshuru, aux autorités traditionnelles, aux représentants d'ONG, le Commissaire provincial de la PNC du Nord Kivu -- le général Awachango Vital a souligné le fait que ce nouveau centre de santé fait partie d'une série de centres de santé construits par la MONUSCO pour la PNC, dans la province du Nord-Kivu.

Il a reconnu la qualité des équipements installés dans le nouveau centre de santé et en a promis un bon usage, avant d'exhorter tout le personnel du centre, à fournir des services de qualité à la communauté et à garder les lieux propres en tout temps.

Tout en remerciant la MONUSCO pour son soutien constant à la police congolaise, le général Awachango, a appelé la Mission onusienne à aider à la construction d'autres centres de santé dans le Masisi, à Walikale et à Beni où les établissements de santé de la police pourront également rendre service à l'ensemble de la communauté.

La population de Rutshuru s'est jointe à la police à l'occasion de l'inauguration de ce nouveau centre de santé, qui est composé d'une salle de consultation, d'un service de laboratoire, d'une salle d'attente, d'une pharmacie, d'une salle d'accouchement et d'un service de maternité.

Il convient de noter ici que la construction de ce nouveau centre de santé porte à deux le nombre de projets à impact rapide ayant vu le jour en moins de deux ans, à l'initiative de la section VIH / SIDA, faisant de la PNC l'un des plus grands bénéficiaires, en termes d'infrastructures de santé, après le centre de Muzenze qui a été inauguré en 2015. Il permettra de répondre non seulement à la demande croissante de soins de santé pour la PNC mais aussi pour les populations de Rutshuru, de Kiwanja, et bien au-delà. ■



Photo MONUSCO/Jean-Tobie Okala

Ould MOhamed El Hacem, Chef du bureau MONUSCO-Uvira remettant les clés du bâtiment à l'Administrateur du territoire d'Uvira après la coupure du ruban d'inauguration de l'édifice

Sud Kivu

La MONUSCO fait don d'un nouveau bâtiment au parquet militaire de Baraka

Coût de ce Projet à Impact Rapide (QIP) de la Mission des Nations Unies au Congo : 103.000 dollars américains. Cette nouvelle intervention de la MONUSCO vise à renforcer la lutte contre l'impunité, en vue d'une meilleure protection des civils.

Par Jean-Tobie Okala/MONUSCO

Le Chef du Sous-bureau de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en RDC, MONUSCO-Uvira, a procédé le 23 août dernier à la remise officielle du bâtiment devant abriter le Palais de Justice militaire de Baraka, en Territoire de Fizi au Sud-Kivu. Ould Mohamed El Hacem a remis les clés du bâtiment à l'Auditeur Militaire de Garnison d'Uvira, le Capitaine-Magistrat Musilimu, qui avait également fait le déplacement de Baraka à 100 kilomètres d'Uvira. Ce nouvel appui de la MONUSCO entre dans le cadre d'un des piliers de son mandat, à savoir la restauration de l'autorité de l'Etat.

D'un coût global de 103 800 dollars américains, dont plus de 97 000 financés par la MONUSCO, ce don vise plusieurs objectifs: outre la restauration de l'autorité de l'Etat, la MONUSCO entend également contribuer à la promotion des droits humains ; ensuite, concourir à l'amélioration des conditions de travail des magistrats et du personnel judiciaire de Baraka ; mais également appuyer de façon plus efficace la poursuite des auteurs de violations et/ou abus des droits de l'Homme dans le territoire de Fizi.

Dans le fond, en appuyant la Justice militaire dans ce territoire où pullulent les groupes armés locaux et étrangers, la MONUSCO fait le pari que les éléments de ces bandes armées vont être poursuivis et surtout jugés et que les armes de guerre saisies par la Justice seront désormais mieux stockées dans l'enceinte du nouveau Palais

de Justice. Un édifice de 20 mètres sur 10, qui comprend 11 pièces dont 1 salle d'audiences, 3 cachots et 7 bureaux entièrement équipés (kits informatiques complets, mobiliers...). Pour faire fonctionner la machine, un kit de 6 panneaux solaires a également été prévu, avec une capacité de 1200 Watts. Un investissement que le Chef du Sous-bureau de la MONUSCO-Uvira a demandé qu'il soit jalousement préservé pour les générations futures.

De son côté, l'Administrateur du territoire de Fizi, Louis Boboto Monkassa s'est dit satisfait pour ce que la MONUSCO fait pour les populations. Il a ensuite fustigé le comportement de certains officiers supérieurs des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et de la Police congolaise, devenus selon lui des PPO, entendez "propriétaires de puits d'or" ; au mépris de la discipline. "Mettez-y de l'ordre", a-t-il lancé à l'Auditeur Militaire de Garnison d'Uvira, maintenant que la Justice militaire dispose d'un cadre de travail approprié.

Rappelons que le territoire de Fizi, un des huit qui compte la Province du Sud-Kivu, 2^{ème} de par la superficie, après celui de Shabunda, connaît une insécurité préoccupante due, entre autres, à plusieurs décennies de guerres (ethniques, Maï Maï) ; mais aussi à la présence de groupes armés qui n'hésitent pas à s'attaquer aux Forces régulières (armée et Police) et aux populations civiles. A cela s'ajoute le comportement même de certains éléments incontrôlés des Forces de Défense et de Sécurité. Les violations ou abus des droits de l'Homme y sont courants. La faible opérationnalité de la Justice (militaire, en l'occurrence) ne favorisait pas les poursuites et jugements des auteurs de ces actes. Ce Projet à Impact Rapide de la MONUSCO, qui vient combler cette lacune, arrive donc à point nommé. ■



Photo MONUSCO/Jean-Tobie Okala

Une vue du nouveau bâtiment devant abritant le palais de justice militaire de Baraka

Ituri : 25 défenseurs des droits de l'Homme voient leurs capacités renforcées

Ces défenseurs, venus du territoire d'Irumu, de Mambasa et de Djugu, sont bien souvent les premiers à collecter et à documenter les cas de violation des droits de l'Homme. Raison pour laquelle, le 17 août dernier, le Bureau Conjoint des Nations Unies aux droits de l'Homme, en Ituri a ainsi organisé cet atelier pour renforcer leurs connaissances de 25 activistes dont 3 femmes.



Photo MONUSCO/Anne Herrmann

Par Anne Herrmann/MONUSCO

Le thème choisi a conduit à une visite du centre de détention afin de préciser les critères d'évaluation d'une garde vue qui respecte les droits de l'Homme. Lors de la visite, le défenseur des droits de l'Homme s'assure, entre autres, de la propreté du cachot, du ratio entre espace et nombre de personnes, de la présence de toilettes, de la séparation homme/femme et de l'alimentation. Il doit également vérifier la qualification de l'infraction pour laquelle une personne est gardée à vue.

Les participants ont posé de nombreuses questions, en particulier sur le rôle de l'officier de police judiciaire et celui du magistrat. Il est apparu qu'il peut se produire une confusion des rôles dans les zones éloignées du parquet, lorsqu'il y a un déficit du nombre de magistrat, comme c'est le cas en Ituri.

A l'issue de ces deux jours de formation, ces 25 défenseurs des droits de l'Homme ont souhaité que le BCNUDH puisse organiser une session de recyclage chaque trimestre. ■

Droits à l'Information

Nord Kivu

Huit radios communautaires dotées d'émetteurs puissants, par la MONUSCO

Par Sylvestre Kilolo/MONUSCO

Le chef de bureau par intérim de la MONUSCO Goma, Abdourahmane Diacko a procédé à la remise symbolique d'émetteurs FM de 300 W chacun ainsi que de huit kits solaires complets d'une autonomie de 24 heures d'énergie journalière, aux membres des conseils d'administration des huit radios bénéficiaires de Masisi, Kanyabayonga, Mweso, Pinga, Kiwanja, Bambo, Nyamilima et Vitshumbi. La cérémonie a eu lieu à Goma, le 16 septembre 2016, au centre d'accueil Bakanja, à la grande joie des bénéficiaires.

"Nous estimons que ces émetteurs aideront la population des communautés bénéficiaires à pouvoir être formée, informée, et se divertir ensemble, en concourant à la promotion des valeurs civiques et de cohabitation pacifique entre elles", a dit le chef du bureau de la MONUSCO par intérim. Il a demandé, par ailleurs, au délégué du Ministre provincial de communication et presse ainsi qu'à l'Union Nationale de la Presse, l'Organisation Journaliste en danger et l'Observatoire des Médias Congolais, présents à la cérémonie



Photo MONUSCO

d'aider ces stations à remplir leur rôle correctement.

Les radios communautaires qui ont bénéficié de cette dotation fonctionnent dans des axes enclavés, où les habitants n'ont pas un accès facile à l'information et à la sensibilisation pour la promotion des valeurs diverses, dont les droits de l'Homme et la cohabitation harmonieuse. D'où le plaidoyer du bureau de Information Publique

de Goma auprès de l'Unité QIP qui traitent des projets à impact rapide pour qu'elle puisse accompagner les initiatives locales pour le développement, en dotant les radios communautaires d'émetteurs performants et de l'énergie requise pour leur fonctionnement. Ce projet qui a été financé pour près de 76 mille dollars américains, a été exécuté par le Collectif de Radiotélévisions Communautaire du Nord-Kivu, (CORACON). ■

La Police MONUSCO sensibilise le personnel féminin de la PNC sur la protection des civils

Dans le cadre de la protection des civils et conformément au mandat de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), la Police civile de la MONUSCO-Uvira a organisé le jeudi 25 août 2016 une séance de sensibilisation du personnel féminin de la Police Nationale Congolaise (PNC). Cette activité qui s'est déroulée en collaboration avec la PNC et le Bureau Genre de l'Administration du Territoire d'Uvira, a porté sur le thème : « La responsabilisation accrue de la Policière et protection des droits des populations ». Trente-deux participantes de la PNC y ont pris part. Selon la Cheffe du Secteur de la Police MONUSCO-Uvira, Clémence Doamba, l'objectif visé par cette séance de recyclage du personnel féminin de la PNC, était de renforcer leur l'aptitude professionnelle, mais également de redynamiser les activités de protection des populations civiles et des personnes vulnérables.

✍ Par Jean-Tobie Okala/MONUSCO



Les participantes lors de la séance de sensibilisation animée par une responsable de la Police MONUSCO/Photo UNPOL Uvira

Cette séance de renforcement des capacités en faveur du personnel féminin de la PNC-Uvira par la Police MONUSCO est la deuxième du genre. Un intérêt que n'a pas manqué de souligner le Commandant de District de la PNC dans son mot de remerciements à l'endroit de la MONUSCO. Pour sa part, le représentant du Bureau Genre et Famille de l'Administration du Territoire d'Uvira, tout en saluant aussi l'accompagnement de la MONUSCO, a relevé *"le complexe d'infériorité que développe souvent la gente féminine de la PNC"*.

Avant d'ouvrir le débat qui a suivi les différentes allocutions, Clémence Doamba, cheffe de la Police MONUSCO-Uvira a fait une brève présentation sur le rôle des policières au sein des forces de Police. Selon elle, la Policière a des missions spécifiques que son collègue masculin pourrait difficilement réaliser. Et de noter par exemple la fouille d'une auteure d'infraction ; les enquêtes lors de crimes sexuels, ou encore la collecte de renseignements, de par son ancrage dans la vie associative de sa communauté. Avant de clôturer la session, Mme. Doamba

a invité les Policières à "se mettre debout pour décrocher la parité". Cela passe par des actions positives qui rassurent la population qui, selon elle, a besoin d'une Police plus préventive, et soucieuse du citoyen. Un rôle que la Policière remplit avec courtoisie, fermeté et efficacité, a-t-elle conclu. Une des recommandations de cette séance de renforcement des capacités a été la mise en place d'un cadre de concertation et d'échanges qui aura pour but de promouvoir le Genre et d'assurer l'épanouissement et le bien-être de la femme. ■

Journée Internationale de la Paix

21 septembre

« Tous ensemble, mobilisons-nous en faveur de la dignité et de l'égalité de tous les êtres humains, ainsi que d'une planète plus verte, en veillant à ne laisser personne de côté. » — Ban Ki-moon

Chaque année à travers le monde on célèbre la Journée Internationale de la Paix, le 21 septembre. L'Assemblée générale a déclaré que cette journée serait consacrée au renforcement de l'idéal de paix, tant au sein des pays et des peuples qu'entre eux.

Pour 2016 le thème retenu est : "Les objectifs de développement durable, composantes de la paix".

Les 193 Etats Membres des Nations Unies ont adopté, à l'unanimité, les 17 objectifs de développement durable, lors d'un sommet historique, qui a réuni les dirigeants internationaux, à New York, en septembre 2015. Le nouveau Programme pour 2030 incite les pays à entreprendre des activités pour atteindre ces objectifs, au cours des 15 prochaines années. Le but est de mettre fin à la pauvreté, de protéger la planète et de garantir la prospérité à tous les êtres humains.

Il est donc clair que les objectifs de développement durable font partie intégrante de l'édification de la paix, car le développement et la paix sont

interdépendants et synergiques. "Les 17 objectifs de développement durable représentent notre vision commune de l'avenir de l'humanité et un contrat social entre les dirigeants du monde et les citoyens" a déclaré le Secrétaire général Ban Ki-moon. "Ils résument ce que nous devons faire pour la planète et l'humanité et constituent la clé du succès".

La question de la viabilité à long terme permet de se préoccuper des besoins fondamentaux du présent, sans compromettre l'aptitude des générations futures, à répondre à leurs propres besoins. Les défis actuels que sont la pauvreté, la faim, la diminution des ressources naturelles, la rarefaction de l'eau, les inégalités sociales, la dégradation de l'environnement, les maladies, la corruption, le racisme et la xénophobie, entre autres, font peser une menace sur la paix et forment un terreau fertile pour les conflits. Le développement durable contribue de manière décisive à écarter et à éliminer ces causes de conflit et sert de fondement à une paix durable. Par ailleurs, la paix permet d'affermir les

conditions nécessaires au développement durable et de libérer les ressources indispensables à l'épanouissement et à la prospérité de la société. Chacun des 17 objectifs de développement durable est une pièce maîtresse dans le dispositif mondial de la paix. Il est impératif d'obtenir les moyens pour en assurer la réalisation, notamment les ressources financières, la mise au point et le transfert de technologies, le renforcement des capacités, ainsi que la mise en place de partenariats. Chacun est concerné et chacun se doit d'apporter sa pierre.

La Journée Internationale de la Paix a été créée en 1981 par l'Assemblée générale des Nations Unies. A cette occasion, l'ONU invite toutes les nations et les populations à respecter une cessation des hostilités et de quelque manière à marquer la journée par des activités d'information et de sensibilisation du public sur les sujets liés à la paix.

La MONUSCO à travers toutes ses représentations à Kinshasa et en secteur a donné le ton. ■

Message du Secrétaire général, 21 septembre 2016

Chaque année, à l'occasion de la Journée internationale de la paix, l'Organisation des Nations Unies invite les belligérants du monde entier à déposer les armes et à observer un cessez-le-feu de 24 heures. La valeur symbolique d'une journée sans combats nous rappelle de façon opportune que les conflits peuvent et doivent prendre fin.

Mais la paix ne se réduit pas à une simple trêve. Elle implique de bâtir à l'échelle mondiale une société dont les membres vivent à l'abri de la pauvreté et bénéficient tous de la prospérité, une société où tous grandissent ensemble, unis par la solidarité de la grande famille universelle.

Cette année, le thème de la Journée fait la part belle aux 17 objectifs de

développement durable, qui sont les piliers de la paix. En effet, la ruée vers des ressources limitées est souvent à l'origine des conflits. Nous devons nous appuyer sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour empêcher que de tels conflits éclatent en faisant en sorte que personne ne soit laissé pour compte.

Lorsque les 193 États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont adopté à l'unanimité les 17 objectifs de développement durable en septembre dernier, leur message était clair.

Le développement durable est essentiel pour l'instauration d'une paix durable, et le respect des droits de l'homme en est la condition préalable. Nous devons protéger la planète, notre

lieu de vie commun, et ce n'est qu'en oeuvrant de concert que nous pourrions la rendre sûre pour les générations à venir.

Nous pouvons tous être les hérauts du développement durable et faire connaître le Programme 2030 et les objectifs de développement durable. Nous pouvons aussi tous demander à nos dirigeants de rendre compte de ce qu'ils font pour tenir les engagements qu'ils ont pris pour l'avenir.

Tous ensemble, mobilisons-nous en faveur de la dignité et de l'égalité de tous les êtres humains, ainsi que d'une planète plus verte, en veillant à ne laisser personne de côté.

Célébrez la Journée internationale de la paix en vous faisant le champion des objectifs de développement durable. ■

Paroles de congolais

A Kinshasa, deux personnalités congolaises ont bien voulu nous donner leur vision sur la paix : Mme Nicole Ntumba Bwatshia, professeur à l'Université de Kinshasa, faculté de droit, qui parle du rôle de la femme dans le processus de paix; et le père Clément Makiobo, secrétaire exécutif de l'association Commission Justice et Paix Congo, qui s'exprime sur ce qui est, pour lui, le sens profond de la devise de la RDC « Paix, Justice, Travail » et sur la manière de rendre celle-ci effective sur l'ensemble du pays. Ci-après des extraits de ces entretiens, recueillis par Jody Nkashama.

Professeur Nicole Ntumba Bwatshia : «les femmes sont naturellement disposées à engendrer les germes de la paix»



“**Q**ue ça soit chez les Iroquois avec le calumet de la paix, ou chez nous avec l'arbre à palabre où l'on s'assoit pour parler paix, c'est toujours cet état constant de sérénité que l'on recherche pour pouvoir solutionner les problèmes...”

Là où il n'y a pas de paix, vous ne pouvez pas construire un développement. Regardez les affres de la deuxième guerre mondiale, et plus près de nous, les affres de toutes les guerres que nous avons connues dans notre chère République démocratique du Congo. A quel moment on a pu se développer ? Depuis la guerre de 1998 jusqu'à ce jour, pendant plus de 20 ans,

est-ce qu'on a le sentiment d'être réellement développé ? Je crois que les conditions de développement sont intimement liées au corollaire même de cet état de quiétude dont je parle.

La femme, d'abord en tant qu'être humain, est importante dans ce processus-là, parce que quand on porte la vie... nous qui avons la chance d'avoir porté la vie, on nous recommande d'être dans le fameux état de quiétude, d'être en paix, de ne pas être stressées, de ne pas être énervées pour pouvoir enfanter dans le calme. Donc c'est pour dire que nous sommes, nous les femmes, naturellement disposées à engendrer des germes de paix. Il est donc important qu'on puisse nous considérer dans tous les processus de paix.” ■

« Paix et justice sont indissociables », selon le père Clément Makiobo

“**J**e crois qu'il faut se référer à l'histoire contemporaine de notre pays. Nous savons qu'au lendemain de notre indépendance, le pays a connu une période de troubles et d'instabilité. Donc, c'était une profonde aspiration des Congolais de vivre dans la paix et aussi de pouvoir partager la richesse du pays de façon équitable, c'est-à-dire comprendre que le bien commun appartient à tous les citoyens, et enfin de compte, il fallait aussi que les Congolais comprennent qu'ils doivent travailler pour donner à la nation la possibilité de s'occuper de chacun. Donc je crois que c'est lié à notre histoire, une histoire très perturbée au lendemain de l'indépendance, mais aussi une histoire pleine d'espérance, d'espoir pour le peuple congolais.

La paix c'est aussi une attitude intérieure. On apprend à vivre en paix déjà en famille. D'où la nécessité pour nous, Commission Justice et Paix, d'insister sur la place de la



famille. L'enfant apprend à vivre en paix dans sa famille, et après il va l'apprendre à l'école. Donc c'est cette aspiration à vivre en cohésion avec les autres : *“je ne vis pas seul au monde ; j'appartiens à une société et je dois tisser des relations paisibles avec tous ceux qui vivent avec moi”...*

Ensuite, je parle du binôme Justice et Paix, je préfère ne jamais les séparer. Car il n'y a pas de paix sans justice. Une vraie paix se construit dans la justice, dans la cohésion, dans une juste répartition des richesses et des responsabilités entre les citoyens.

Prenons l'exemple de l'accès aux besoins sociaux de base. Quand l'être humain n'a pas accès à l'eau potable, à l'éducation et à la santé, croyez-moi, il ne se sentira pas bien dans sa peau. Et donc il ne va pas développer une tendance à vivre en cohésion avec les autres. Il va se sentir exclu et, un homme exclu, c'est un contestataire en puissance. Donc il ne pourra pas vivre en paix avec les autres.” ■

Journée de la paix dans les secteurs



Le clou de la célébration de la Journée à Kolwezi a été le grand concert pour la paix qui a réuni plus de 5000 personnes

A Kolwezi, province du Lualaba

Une équipe de la MONUSCO et des agences des Nations unies, conduite par le Chef de Bureau de la MONUSCO-Lubumbashi, M. Guirane Ndiaye, a séjourné du 22 au 25 septembre dans cette nouvelle province, et y a organisé une série d'activités conjointement avec les autorités locales. Figuraient au menu des activités : un atelier de vulgarisation de la résolution 2277 du Conseil de sécurité des Nations Unies ; une rencontre avec les partis politiques et la société civile ; une visite des cellules de garde à vue ; et une séance de sensibilisation des Officiers de Police Judiciaire sur l'éthique professionnelle, la déontologique et le droit de la personne gardée à vue. Le PAM et l'UNICEF ont eu l'occasion d'expliquer à la population leurs activités dans la province du Lualaba.

Le gouverneur du Lualaba, Richard Muyej, s'est réjoui du choix porté sur sa province pour abriter cette Journée. *"Cela nous encourage dans notre effort permanent pour rapprocher les communautés et faire régner la paix"*.

M. Guirane Ndiaye a, pour sa part, rappelé que sans la paix, il est difficile d'accéder

au développement. Et d'encourager les autorités du Lualaba à travailler davantage pour la réalisation des droits fondamentaux et la dignité de chaque homme et femme. *"Pour préserver la paix, il faut la construire au quotidien, dans toutes les sociétés, avec la participation de toutes et tous. Il faut vivre ensemble et œuvrer à la construction d'un avenir commun et qui soit meilleur pour tous"*, a-t-il déclaré.

Le clou de cette célébration a été le grand concert pour la paix qui a réuni plus de 5000 personnes, le 24 septembre, à la place Fatima.

Carine Tope

A Kisangani, province de la Tshopo

Les activités commémorant cette journée se sont déroulées sur deux jours, du 30 septembre au 1^{er} octobre. D'abord il y a eu, dans la grande salle de l'Alliance française, la cérémonie officielle à laquelle ont pris part le gouverneur de la province, M. Jean Ilongo Tokole, et la cheffe de bureau MONUSCO, Madame Aissetou Sanogo, en présence de nombreux invités et des jeunes scouts des communes de Mangobo et Kabondo. Après

la présentation de sketches sur le thème de la paix, par des acteurs congolais, Mme Sanogo a pris la parole pour donner lecture du message de Ban Ki-moon à cette occasion et expliquer le thème retenu par l'ONU cette année. Le gouverneur Ilongo Tokole a salué la pertinence du thème choisi pour le chef-lieu provincial, à savoir : *"Jeunes pour la Paix et la Culture"*. *"Je voudrais rappeler que cette Paix si chèrement acquise doit être regardée comme un bien particulièrement précieux, auquel nous devons tous nous attacher"*.

Guy Karema

A Kalemie, province du Tanganyika

Cette célébration a été ponctuée par un concert de musique ainsi que par la remise d'équipements à la Police Nationale Congolaise (PNC). La cérémonie officielle s'est déroulée le 17 septembre au quartier Kianza, en présence des autorités provinciales, des membres de l'Assemblée provinciale, de la société civile, des représentants des confessions religieuses, des membres du personnel du système des Nations Unies. La population est venue nombreuse, notamment les jeunes, sur l'esplanade du bureau de la Cité.

Il y a eu d'abord le chant des élèves de l'école primaire "Lunfukwe". Puis est venue la chanson dédiée à la paix, exécutée par de jeunes artistes, qui ont su galvaniser le public, au rythme des instruments de musique et vulgariser le thème retenu pour cette Journée.

Ce thème, a expliqué dans son allocution le Chef de bureau de la MONUSCO par intérim, Boubacar Tankoano, "souligne comment l'élimination de la pauvreté, la protection de la planète et la prospérité contribuent à l'harmonie dans le monde". Et de poursuivre : "lorsque les gens se sentent capables de subvenir aux besoins de leurs familles, lorsqu'ils ont accès aux ressources dont ils ont besoin, pour vivre en bonne santé et lorsqu'ils sont intégrés dans leur société, les conflits sont moins susceptibles de survenir". Il a conclu en réitérant aux autorités, l'appui de la MONUSCO à la consolidation de la paix en RDC.

Appui matérialisé par la remise symbolique de matériel de maintien et de rétablissement de l'ordre, don de la Police des Nations Unies à la Police National Congolaise (PNC). Cette dernière a fait une démonstration des techniques de maintien de l'ordre, acquises lors de la session de formation de 49 agents de la PNC qui s'est tenue du 5 au 17 septembre 2016.

Marcelline Comlan/Kalemie

A Beni, Nord Kivu

Organisée en partenariat avec une ONG locale dénommée "Action pour la Paix en Afrique" (APA), la journée a connu la participation du maire de la ville, qui a officiellement ouvert la cérémonie, du chef de bureau de la MONUSCO, Warner TEN Kate, de quelques membres du Comité local de sécurité, des membres de la société civile (jeunes, femmes, religieux), de quelques agents de la MONUSCO et des représentants de la presse. Compte tenu de la situation sécuritaire qui prévaut sur place, le choix s'est porté sur une réflexion sur la problématique de la paix. Le maire de la ville et le chef de bureau de la MONUSCO, ont tous deux insisté sur l'importance de réfléchir aux voies et moyens d'obtenir cette "denrée rare" qu'est la paix. Le premier a demandé que chacun apporte sa pierre à "l'édification de la paix". Le second a d'abord donné lecture du message du Secrétaire général de l'ONU à cette occasion, avant d'insister sur une approche multidimensionnelle comme voie de résolution de la crise qui secoue Beni, la solution militaire seule ne suffisant pas. Il y a eu d'autres intervenants, notamment le président de la société civile,



Remise symbolique de matériel à la Police Nationale Congolaise à Kalemie

Photo MONUSCO/Marcelline Comlan

la représentante des femmes, le président du Conseil urbain de la jeunesse, le porte-parole des opérations Sokola 1, le représentant de la Police nationale.

Ces réflexions ont débouché sur l'engagement de chaque partie prenante à jouer sa partition à échanger entre elles, à collaborer avec l'armée ; à promouvoir la cohabitation communautaire ; à sensibiliser sur le besoin de l'implication de tous ...

Alain Coulibaly

A Bukavu, Province du Sud Kivu

La cérémonie commémorative de cette journée s'est tenue le 21 septembre au quartier général de la Mission-Sud Kivu, en présence du Gouverneur de la province et

plusieurs autorités civiles et militaires ainsi que des membres de la Société civile. Plus de deux cents personnes, dont des étudiants, étaient présentes à cette cérémonie marquée par quelques allocutions. D'abord le Chef de Bureau de la MONUSCO au Sud-Kivu, Charles Frisby, a donné lecture du message du Secrétaire générale de l'ONU. Ensuite, le Commandant de la Brigade du Sud-Kivu, le général Ansar Zafar Kazmi, a déclaré que : "le développement durable contribue de façon décisive à l'élimination des causes de conflit et pose le fondement d'une paix durable. La paix, elle, renforce les conditions d'un développement durable et libère les ressources nécessaires pour le développement et la prospérité des sociétés".

Alain Likota



A Beni, la Journée a été commémorée à travers une séance de réflexion sur la culture de la paix

Photo MONUSCO/Alain Coulibaly



Nord Kivu

La princesse Caroline de Monaco et l'ambassadeur du Brésil visitent le camp de déplacés à Kitchanga

La princesse Caroline de Monaco et l'ambassadeur du Brésil en République démocratique du Congo, Paulo UCHOA, ont rendu visite, le 28 septembre, aux déplacés internes du camp de Mungote à Kitchanga, localité située à environ 80 km à l'ouest de Goma, dans la province du Nord Kivu. Ce camp abrite plus de quinze mille personnes.

Par Martha Biongo/MONUSCO

S'entretenant avec les représentantes des femmes déplacées, la princesse Caroline a dit *"je suis venue pour voir la situation sur le terrain afin de chercher les voies et moyens d'aider ces femmes, qui vivent ici dans des conditions déplorables, après avoir été forcées de fuir leur foyer à Kibuye, pour échapper aux combats et à l'insécurité, créée par des groupes armés négatifs, ainsi que pour éviter de subir le viol et d'autres formes de violence de la part de groupes armés, comme les Nyatura et d'autres encore"*.

La princesse leur a expliqué qu'en tant que présidente de l'Association mondiale des amis des enfants (AMAD), elle est soucieuse du bien-être des femmes et des enfants. Elle a promis d'intervenir auprès des autorités gouvernementales, de la communauté internationale et des organisations afin d'améliorer les conditions misérables dans lesquelles vivent ces femmes.

De la même façon, l'ambassadeur brésilien a promis son « soutien à ces femmes qui vivent dans des conditions très difficiles » dans le camp de déplacés de Mungote à Kitchanga.

De leur côté, les représentantes de femmes et filles déplacées ont présenté une longue liste de problèmes et difficultés auxquels elles sont confrontées, notamment le manque de nourriture, car elles ne possèdent pas de champs ; le manque d'accès à l'éducation pour leurs enfants; l'absence d'infrastructures de santé et d'hygiène appropriées. Elles ont expliqué que ces conditions les rendent vulnérables, exposant les jeunes filles en particulier, à la prostitution comme moyen de subsistance. Tandis que les garçons, eux, se livrent à des actes de viol, de banditisme et autres activités illégales.

Les représentantes des femmes et filles déplacées ont également prié la princesse

de transmettre au gouvernement leur souhait de rentrer dans leurs villages, où elles ont laissé leur foyer et leurs champs.

Ces femmes ont affirmé avoir survécu jusqu'ici grâce à l'assistance fournie par le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR), le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et d'autres agences de l'ONU.

La princesse Caroline, l'ambassadeur brésilien et leurs délégations ont ensuite visité une boulangerie et une fabrique de briques installées dans le camp. Il s'agit de petits projets artisanaux qui génèrent de maigres revenus pour ces femmes déplacées. Les deux personnalités ont également visité l'école primaire BWIRIANGULA où elles se sont entretenues avec les responsables de l'établissement ainsi qu'avec les enseignants et les élèves.

Abritant plus de quinze mille personnes, le camp de Mungote est l'un des 47 camps de déplacés que compte le Nord Kivu. ■



Des orpailleurs artisanaux procèdent à l'extraction de l'or en mélangeant le minerai avec du mercure et de l'eau

Les risques environnementaux de l'utilisation de mercure dans l'exploitation artisanale de l'or en Ituri

En République démocratique du Congo, l'or reste une matière première stratégique et son exploitation artisanale est un secteur important du développement économique et social du pays. L'or artisanal sert par exemple de monnaie de change pour l'importation de produits manufacturés de pays étrangers sur le sol congolais. Il est d'ailleurs estimé que plus de 350 000 personnes vivent des revenus issus de l'orpaillage artisanal. En Ituri, la Division de Mines estimait à 53 000 le nombre des exploitants artisanaux de l'or en 2015.

✎ Par Noël Kiaya Katiete et Anne Herrmann/MONUSCO

Ce secteur économique souvent informel et peu encadré a des conséquences néfastes sur l'environnement et la santé de la population, notamment en raison de l'utilisation du mercure dans le processus d'extraction de l'or. Malgré l'article 2 du Règlement minier défini par l'annexe V du Décret 038/2003 du 25 mars 2003, qui interdit l'utilisation d'explosifs et du mercure dans l'exploitation artisanale de l'or, en République démocratique du Congo, le mercure continue à être abondamment utilisé pour séparer l'or de la roche.

Processus d'extraction

Après avoir extrait de la roche du puits qu'il a bien souvent lui-même creusé et dont les conditions de sécurité sont trop souvent précaires, l'orpailleur concasse la roche avec un marteau avant de la broyer à l'aide d'une machine. Les particules broyées sont lavées puis concentrées avant d'être amalgamées. L'étape d'amalgamation consiste à rajouter du mercure au minerai pour capter les particules d'or. En fait, les particules d'or

viennent s'attacher au mercure. C'est ce processus d'alliage entre mercure et or qui est appelé l'amalgamation. L'alliage mercure-or est ensuite pressé puis chauffé afin que le mercure s'évapore et que seul l'or reste.

La technique d'amalgamation du minerai au mercure est la méthode préférée des orpailleurs artisanaux. Pourtant, le mercure est un polluant dangereux, et le fait de le brûler à l'air libre est une pratique dangereuse pour l'environnement et la santé de la population. Pour chaque gramme d'or obtenu par amalgamation, environ deux (02) grammes de mercure s'échappent dans le milieu ambiant, polluant directement les sols, les eaux, sans compter l'inhalation de gaz par les utilisateurs. Le mercure est toxique, même à faible dose.

La nature en souffre et les hommes aussi

Lors de l'étape de d'amalgamation, il est estimé qu'environ 15% du mercure utilisé ne s'allie pas à l'or et est alors le plus souvent rejeté dans la nature. Les rejets directs de mercure sous forme liquide au cours des opérations d'amalgamation polluent les sols

où l'on cultive et les rivières où l'on vient puiser de l'eau et pêcher. Le ruissellement des eaux aggrave la dispersion des métaux lourds dans l'environnement. Dans certaines conditions aquatiques, le mercure se transforme en méthylmercure qui contamine ensuite la chaîne alimentaire. Du méthylmercure est par exemple retrouvé dans les poissons consommés par la population.

En outre, l'étape qui consiste à brûler l'amalgame mercure-or est malheureusement réalisée à l'air libre relâchant ainsi des vapeurs toxiques de mercure. Toute personne qui inhale ces vapeurs nocives respire jusqu'à 80% du mercure contenu dans l'amalgame. Une exposition aux vapeurs nocives de mercure peut causer de dommages aux reins, aux poumons mais aussi au système nerveux.

En Ituri, la pollution de l'environnement par le mercure est d'autant plus préoccupante qu'un nombre important de foyers miniers est situé dans la Réserve de Faune à Okapi, qui constitue environ 1/5 de la forêt de l'Ituri et qui abrite des espèces menacées. La pollution au mercure est donc une menace sur la Réserve de Faune Okapi, atout vital du potentiel de développement durable de l'Ituri.

Sensibiliser pour réduire les risques

L'information des orpailleurs artisanaux est une première étape dans la réduction de risques d'exposition au mercure. En informant les communautés des conséquences néfastes du mercure, il sera possible d'initier un changement de comportement vers une utilisation moins risquée du mercure. Un système de suivi permettrait également de quantifier le mercure rejeté dans la nature et d'établir des objectifs de réduction de pollution au mercure. Ces données aideront également à identifier les techniques appropriées d'extraction d'or sans mercure.

Outre des mesures sectorielles, chaque orpailleur artisanal peut réduire les risques de pollution et d'exposition au mercure en prenant des précautions simples. Utiliser un simple alambic permet de récupérer le mercure par condensation. Cet outil simple, qui peut être fabriqué facilement, diminuera sensible l'évaporation des vapeurs toxiques dans l'air, réduisant les risques sanitaires pour l'environnement et pour les communautés près des sites s'orpaillage. Le port d'un masque avec filtre à charbon et de gants lors de la manipulation du mercure et de l'amalgame sont deux autres outils efficaces pour prévenir l'inhalation et le contact du mercure avec la peau. Enfin, entreposer le mercure à l'extérieur dans une bouteille solide avec un bon couvercle évitera des fuites dans les sols. ■

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES PILIERS DE LA PAIX



JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LA PAIX | 21 SEPTEMBRE 2016

www.un.org/peaceday · #peaceday

